



CONSEIL DE QUARTIER OUEST Compte-rendu du 16 mai 2023

Présents :

Élus invités : Monsieur Racine – Monsieur Chaumerliac

Excusés :

Absents :

Ordre du jour :

Urbanisme

Circulation et stationnement

Poubelles

Eclairage

Questions diverses

Prise de parole de Monsieur le Maire afin de remercier les personnes présentes et présenter M. Cocheteux qui rejoint le conseil de quartier.

M. Chaumerliac prend la parole pour faire un retour sur la sensibilisation concernant les risques de la circulation auprès des collégiens. Une formation a été dispensée à l'ensemble des élèves en rappelant également l'importance de l'usage du casque en trottinette.

M. le Maire nous fait une présentation du PLU avec l'accompagnement de M. Racine. Il est rappelé que le PLU n'a pas été révisé sur la commune depuis 2012.

M. le Maire et M. Racine prennent également la parole concernant le passage de la commune en ville 30 km/h un sondage a été fait dans le magazine et 87% des répondants sont favorables à cette mesure.

La mise en œuvre est prévue pour le 4^e trimestre, seule la chaussée Jules César restera à 50 km avec des zones à 30.

- **Circulation stationnement et sécurité**

Deux problématiques de visibilité se posent dues au stationnement

A l'angle de la rue Mozart / Victor Hugo sur le côté droit de la rue Victor Hugo, le conseil de quartier propose de déplacer une place de l'autre côté ou de la supprimer.

La même problématique se pose à l'angle de la rue Charles Bourseul et rue de la maison Neuve. La sortie de la rue Charles Bourseul est très dangereuse du fait de l'absence de visibilité à cause du stationnement. Cette rue est d'autant plus dangereuse si on tient compte de la proximité du collège.

Une solution est à l'étude.

Rue Marcel Clerc, la rue devient dangereuse du fait de son état et du stationnement.

La possibilité de la mettre en sens unique n'est plus d'actualité, le rond-point au niveau des nouvelles constructions et du centre culturel va être refait.

- **Les poubelles laissées en permanence sur le trottoir**

Certaines poubelles restant à plein temps sur les trottoirs, elles empêchent les piétons de circuler en toute sécurité.

Il est rappelé que les poubelles doivent être sorties suivant le calendrier de ramassage, en dehors de ces jours elles doivent être rentrées dans le logement.

Les poubelles n'ont pas vocation à garder des places de stationnement et ne doivent pas empêcher la bonne circulation et l'utilisation des trottoirs.

Dans un premier temps un rappel à la réglementation a été proposé

- **L'extinction de l'éclairage urbain de nuit**

M. le Maire a été interrogé afin de savoir si suite à cette mesure une augmentation des infractions et incivilités avait été constatée et à sa connaissance ce n'est pas le cas.

- **Questions diverses**

Rue Marcel Clerc au niveau du numéro 7, il y a des plots en béton au milieu du trottoir servant à empêcher le stationnement cependant ces plots sont dangereux de nuit quand l'éclairage se coupe, car non visibles, une solution de remplacement doit être étudiée.

M. Cocheteux prend la parole au sujet du dispositif « voisins vigilants » :

Une pratique de coopération entre voisins déjà courante dans certaines rues de la ville à l'initiative d'habitants.

Une étude peut être faite sur l'efficacité du dispositif en regardant également ce qui est mis en place sur les communes avoisinantes et sur leur retour.

Une balade urbaine sera organisée dans le quartier ouest le samedi 23 septembre à 10h30